

## **ASSISTANT-E PETITE ENFANCE**

**Poste de Catégorie C – Temps complet (35h/hebdo)**  
**Cadre d'emplois des agents sociaux– Filière Médico-Sociale**

### **DEFINITION DU POSTE :**

Rattachée à la direction petite enfance, sous la responsabilité de la directrice de la crèche, participe à l'accueil individuel, collectif et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant dans le respect de leur rythme biologique et de leur équilibre psychologique dans une équipe pluri-professionnelle et conformément au projet éducatif, social et pédagogique de l'établissement.

Garantit la propreté et l'hygiène des locaux (réfectoire, structure), des matériels et du linge dans le respect du protocole HACCP et des consignes d'hygiène et de sécurité établies dans la structure.

### **MISSION 1 – Accueil**

- Participe à l'accueil des enfants en corrélation avec leurs différents besoins (respect de leur rythme d'alimentation, de sommeil, de l'éveil et de la sécurité affective)
- Participe à l'accueil des familles en tenant compte des diversités sociales et culturelles
- Participe au suivi quotidien des enfants et établit une relation de confiance avec la famille, soutient le parent dans sa parentalité

### **MISSION 2 – Développement des conditions nécessaires au bien-être des enfants**

- Participe aux soins de base (hygiène, alimentation, sommeil, sécurité...)
- Assure l'aménagement d'un environnement propre, stimulant et sécurisant autour de l'enfant
- Respecte les protocoles médicaux

### **MISSION 3 – Participation aux projets d'activité d'éveil et d'autonomie**

- Participe aux projets d'activité d'éveil
- Participe à toutes les activités d'éveil dans le cadre du projet d'activité
- Aide l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes
- Adopte et maintient les attitudes éducatives conformément au projet d'établissement
- Participe à la cohérence de l'intervention éducative en participant à la coordination avec les autres personnels
- Met en place des temps de jeu afin de développer les capacités et l'autonomie des enfants

### **MISSION 4 – Concours au bon fonctionnement de l'établissement**

- Assure la transmission à l'équipe et/ou la direction du déroulement quotidien
- Assure la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Veille et contribue à la propreté, l'hygiène et la désinfection du lieu d'accueil, du matériel de puériculture
- Participe à l'encadrement des stagiaires
- Alerte la directrice ou la continuité de direction en cas de mal être ou pour pallier les problèmes de santé ou les incidents

### **MISSIONS spécifiques/Occasionnelles**

- Assure les remplacements de ses collègues dans les activités de distribution et de service des repas le midi et goûters
- Participe à l'entretien annuel des locaux
- Participe aux réunions de travail (en soirée)
- Participe aux formations et organisations d'évènements festifs de la structure
- Participe ponctuellement à des tâches administratives (téléphone ...)

### **HABILITATIONS NÉCESSAIRES :**

- CAP Petite enfance
- PSC1 ou gestes d'urgence en structure d'accueil de jeunes enfants

## COMPETENCES TECHNIQUES :

- Connaissance des besoins en soin des enfants (hygiène, HACCP, sommeil, sécurité, sécurité affective...)
- Connaissance en prévention des risques et autonomie
- Maîtrise des notions de développement psychomoteur et psychologique de l'enfant
- Connaissance des différentes situations familiales
- Maîtrise des règles d'hygiène et consignes de sécurité de base en collectivité et en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Maîtrise des mesures préventives des risques professionnels et consignes d'urgence (gestes et postures, gestes de premiers secours)
- Maîtrise et respect des règles d'hygiène et sécurité des aliments décrites dans le PMS de la structure (dont liaison froide)
- Connaissance des procédures et autocontrôle dans le cadre de la méthode HACCP
- Connaissance des notions de base concernant les besoins nutritionnels des enfants, les allergies et des protocoles d'accueil individualisé pour les allergies (PAI)
- Connaissance du matériel, des produits, de leur usage et des techniques d'entretien

## SAVOIR ÊTRE

- Tolérance, diplomatie, écoute active
- Autonomie
- Discrétion et confidentialité
- Participation active à tout projet
- Sens de l'observation
- Créativité
- Avoir connaissance de ses fonctions et de celles des autres
- Capacité d'adaptation
- Disponibilité
- Capacité à travailler en équipe
- Remise en question de ses pratiques

## CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

- Rémunération sur grille indiciaire agent catégorie C + régime indemnitaire (RIFSEEP) 210 €
- Vaccinations obligatoires (DTP, Hépatite B) et recommandées (Coqueluche, ROR)
- Période de congés annuels conditionnée à la fermeture des structures d'accueil de jeunes enfants
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires,
- Tickets restaurants : 14 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur.
- Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux :  
Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël,) prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).
- Prise en charge d'une partie de la cotisation à une mutuelle santé et/ou prévoyance dans le cadre d'une procédure de « Labellisation », souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent.

Lieu de travail : Crèche Les P'tits Bouchons, Tain l'Hermitage (26)

**Poste à pourvoir** : 15/04/2022

**Date limite de candidature** : 15/01/2022

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel : [c.chiron@archeagglo.fr](mailto:c.chiron@archeagglo.fr) - Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président – BP 103 – 07305 TOURNON-SUR-RHÔNE CÉDEX